

LINKY: une prétendue innovation qui n'apporte...rien de plus aux usagers que les actuels compteurs électroniques ...et guère plus à ses déployeurs

Aujourd'hui 18 Novembre 2017, je me suis entretenu longuement avec un jeune développeur d'une start-up hébergée dans un FABLAB, c'est à dire structure d'accueil pour jeunes entreprises innovantes.

Dans la continuité des « Linkybymakers », démarche initiée par ENEDIS, proposant à des start up de développer des solutions innovantes à appliquer au système Linky, cette jeune entreprise oeuvre à la mise au point de concepts dérivés dudit capteur, par exemple:

-Un afficheur déporté, apte à alerter les consommateurs dès lors que leur conso est excessive

-Un détecteur de consommation parasite (certaines factures excessives serait dues à des individus qui se raccordent clandestinement à un autre compteur que le leur)

-Détection d'appareils au démarrage et leur identification.

Etc...

Cette start-up, pour son approche, ne peut pas disposer d'un compteur Linky associé à un concentrateur en service ; **les mises au point se font avec un simple compteur blanc électronique.**

De cet échange, nous avons pu mettre en évidence les éléments suivants:

1/ Pour satisfaire l'objectif présumé d'ENEDIS: télérelève à distance, le saut technologique vers Linky est inutile: un compteur blanc électronique suffit largement dès lors qu'on lui affecte un moyen de communication pour transférer ses données enregistrées.

2/Le système Linky n'est pas utile pour permettre aux client de consulter leur courbe de charge sur Internet, au vu du point 1, un compteur électronique suffit.

3/ Même pour les besoins non formulés d' ENEDIS, Linky est inutile: un compteur électronique effectue un relevé des données de consommation toutes les secondes ENEDIS peut donc récupérer ces données par trames espacées d'une seconde afin des les exploiter, puis les revendre.

4/Pour identifier un appareil qui s'est enclenché à une heure précise, rien de plus simple. Il suffit de raccorder un compteur électronique à un ordinateur, via un câble ethernet (RJ45) et un coupleur; l'ordinateur dispose d'un logiciel (ou d'une macro instruction du tableur Excel) pour afficher la courbe de charge seconde après seconde. Sans logiciel d'identification de l'appareil qui se connecte, et avec un peu d'habitude, on peut savoir aisément de quel type d'appareil il s'agit selon la forme de l'altération de la sinusoïde du 50hz.

5/ Les données émises par le système Linky sont cryptées lors de l'émission depuis le compteur, donc anonymisées. Grace à des algorithmes sophistiqués, ENEDIS les réidentifie voire les géolocalise, en vue de les revendre. Tout cela peut se faire avec un compteur électronique, qui collecte et peut envoyer: la puissance instantanée, l'intensité, la tension , l'index de tarification, l'identité du Point de Livraison, etc...

Pour résumer avec un compteur blanc électronique, on peut:

Emettre des données de comptage, relevées à intervalle d'une seconde, via un support de communication non nocif (fibre optique, Internet, etc...), ENEDIS peut en extraire la courbe de charge consultable par le client, mais aussi identifier et dater, par leur signature électrique , les appareils enclenchés ou déclenchés, et envoyer les signaux tarifaires via le système Pulsadis (175hz) vers ce compteur.

Alors qu'est ce que Linky apporte de plus:

-Un interrupteur unipolaire manoeuvrable à distance (ce qui n'est pas sans présenter des risques certains)

-La possibilité pour Linky G3 de communiquer avec les objets connectés d'une habitation, par l'intégration du protocole IPV6.

-L'utilisation optionnelle du module ERL

-La modification à distance de la puissance souscrite (Et comment change t'on à distance la section des câbles vers le disjoncteur général et le tableau électrique?)

Le bilan est maigre en regard de l'investissement économique et des nuisances avérées.

On peut légitimement s'interroger sur les circuits de décision ayant abouti à des choix aussi incohérents, dans le mépris le plus total des usagers.

Les pouvoirs publics, les technocrates parisiens, les élus seraient-ils à ce point incompetents, ou nourrissent-ils des projets particulièrement obscurs, ... à notre encontre?

Pour les techniciens expérimentés, une manip à faire: enregistrer sur une période de 24h, les trames émises par un compteur Linky vers le concentrateur, et vérifier si l'une d'elle à une durée particulièrement longue.

Si oui, il est possible que la courbe de charge soit relevée une fois par jour. Mais cela n'empêche pas l'émission régulière des données (4 à 6 trames par minute) vers ENEDIS, qui pourra en faire ce qu'il veut en toute opacité. Mais en apparence, il respectera les recommandations de la CNIL .

Si non, c'est un mensonge avéré.

Patrice Goyaud